

Règlement de consultation

Prestation de suivi stationnel des herbiers à *Zostera marina* DCE « Angiospermes » Bassin Loire-Bretagne

Dates clés	
Poser des questions	Avant le 30/10/2026
Déposer mon offre	Avant le 06/11/2026 à 12h00
Délai de validité de l'offre	180 jours

Informations utiles	
Profil acheteur	PLACE
Référence de la consultation	261000151

SOMMAIRE

01

Découvrir le projet

Qui sommes-nous ? Quel est notre besoin ? Comment est organisée cette consultation ?

02

Prendre connaissance du dossier

Quel est le contenu du dossier ? Comment poser des questions ?

03

Comprendre le processus de sélection

Quelles sont les conditions pour participer ? Quels sont les critères de choix des offres ?

04

Répondre au marché

Quels documents remettre ? Où les déposer ? Peut-on répondre à plusieurs ?

1. Découvrir le projet

1.1. Présentation du projet

Le présent marché a pour objet des prestations de suivi stationnel des herbiers à *Zostera marina* dans le cadre de la DCE « Angiospermes » à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Le détail des prestations figure dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP).

1.2. Présentation de la consultation

Type de marché	Service
Procédure	Procédure adaptée
Décomposition du marché	Accord-cadre à bon de commande
Montant	Montant minimum : forfait annuel *2 Montant maximum : (forfait annuel *4) augmenté de 10%
Durée	24 mois ferme. Reconductible 2 fois 12 mois.
Prestations optionnelles	Variantes : non Prestations supplémentaires éventuelles : non
Négociation	Suite à l'analyse des propositions, l'Ifremer se réserve la possibilité de conduire une ou plusieurs phases de négociation(s) avec les 3 candidats dont les propositions auront été jugées les plus satisfaisantes au regard des critères de jugement. Les discussions pourront porter sur tous les aspects de l'offre, tant techniques que financiers. Le cas échéant le résultat des négociations fera l'objet d'une mise au point avec le candidat retenu avant la notification du marché. Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché directement sans négociation.

2. Prendre connaissance du dossier

2.1. Vérifier le contenu du dossier de consultation (DCE)

Le dossier DCE de ce marché comprend les documents suivants :

- ☒ Le présent règlement de consultation (RC)
- ☒ Le cahier des clauses particulières (CCP) ;
- ☒ Le Bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- ☒ Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- ☒ Le mémoire technique ;
- ☒ Un modèle de déclaration de sous-traitance (DC4).

Lors du téléchargement du dossier, nous vous recommandons vivement de vous **identifier**, afin d'être tenu informé automatiquement des reports de délai, modifications et précisions éventuellement apportées au marché en cours de consultation.

2.2. Poser des questions

Le candidat peut poser des questions à l'acheteur, via le profil acheteur sur PLACE.

Les réponses par téléphone ne concerneront que des questions élémentaires. S'agissant de questions plus poussées d'ordre technique ou administratif, le candidat doit obligatoirement poser sa question sur la plateforme de dématérialisation.

Les candidats transmettent impérativement leurs demandes **au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres**.

En cas de difficultés d'accès à la plateforme, le candidat peut contacter la Cellule Marchés de l'Ifremer à l'adresse suivante : cellule.marche@ifremer.fr

2.3. Télécharger les compléments d'informations

L'acheteur répond aux questions posées et/ou transmet des informations complémentaires et/ou des corrections en modifiant le dossier de consultation.

L'Ifremer se réserve le droit d'apporter, **au plus tard 5 jours calendaires** avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

3. Comprendre le processus de sélection

3.1. Confidentialité

Le candidat s'engage à ne pas utiliser les informations fournies par l'Ifremer dans un autre but que son offre. Le candidat s'engage à ne pas divulguer les informations et les documents fournis par l'Ifremer et à ne pas les communiquer à un tiers sans son autorisation préalable.

3.2. Conflit d'intérêt

Le candidat au marché s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts. Il s'agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

3.3. Critères de jugements des offres

L'acheteur retiendra l'offre du candidat arrivant en tête du classement des offres réalisé à partir des critères de sélection suivants :

Critère Prix

45%

Critère Valeur technique

45%

Critère Impact environnemental

10%

Le marché sera attribué au candidat qui obtiendra la meilleure note finale, sous réserve d'avoir transmis les pièces mentionnées à l'article 4.4 et d'être à jour de ses cotisations fiscales et sociales.

En cas d'égalité de notes (NF), l'offre comportant la meilleure note valeur technique sera retenue.

3.3.1. Calcul de la note prix

La note prix (NP) est calculée sur 20 points à partir du montant en € HT du marché indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE).

La note maximale de 20 est attribuée au candidat qui présente le montant total le moins élevé. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$$NP = 20 \times (\text{montant total HT le moins disant} / \text{montant total de l'offre analysée})$$

3.3.2. Calcul de la note technique

La note technique (Nt) est notée sur 50 puis ramenée sur 20. Elle est calculée sur la base du mémoire technique du candidat.

3.3.3. Calcul de la note impact environnementale

La note RSE est notée sur 20. La note est calculée sur la base du mémoire technique.

4. Répondre au marché

4.1. Candidater individuellement ou à plusieurs

4.1.1. Groupement

Les opérateurs économiques peuvent se présenter en groupement selon la forme qu'ils souhaitent, à savoir un groupement solidaire ou en groupement conjoint.

Pour les entreprises présentant leur candidature sous forme de groupement :

- Un des prestataires sera désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire du groupement ;

- En cas de groupement conjoint, le mandataire est obligatoirement solidaire ;
- Les offres sont signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché (copie des habilitations à fournir).

L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale : il n'est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché.

Néanmoins, dans ce cas, chaque entreprise constituant le groupement devra fournir l'ensemble des documents et renseignements relatifs à la candidature demandée dans le présent règlement de consultation. Il en est de même en cas de sous-traitance.

Possibilité de présenter pour le marché public plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de soumissionnaires individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : **OUI**
- En qualité de membres de plusieurs groupements : **OUI**

4.1.2. Sous-traitance

Le candidat devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt d'offre par le biais du formulaire DC4 fourni par l'Ifremer.

Le sous-traitant doit fournir l'ensemble des documents et renseignements relatifs à la candidature demandée dans le présent règlement de consultation.

Possibilité de présenter pour le(s) marché(s) public(s) plusieurs offres en agissant en qualité de sous-traitant : **OUI**

4.2. Constituer mon dossier de réponse

Langue : Français

Monnaie : Euros

Le candidat doit fournir les documents suivants, dans un même pli :

Sous-dossier « Offre »
☒ Le cahier des clauses particulières complété (CCP) ; ☒ Le bordereau des prix unitaire (BPU) complété ; ☒ Le mémoire technique complété ; ☒ Si le document est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; ☒ En cas de groupement : habilitation du mandataire signé par tous les cotraitants ; ☒ En cas de déclaration de sous-traitance au stade de l'offre : le DC4 complété.

4.3. Déposer mon dossier de réponse (candidature et offre)

Pour déposer votre dossier de réponse, **la transmission du pli électronique se fait exclusivement sur la plateforme PLACE.**

Les plis doivent être transmis **avant la date et l'heure de remise des offres.** Si le téléchargement se termine après, le pli est considéré « hors délai » et n'est pas analysé.

Ce dépôt électronique peut être accompagnée, de manière facultative, d'une **copie de sauvegarde** (sur une clé USB ou sur format papier). Dans ce cas, la copie de sauvegarde doit également parvenir, avant la date et l'heure limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

IFREMER
DAJF/Cellule Marchés
1625 route Sainte-Anne
CS10070
29280 PLOUZANE

La copie de sauvegarde doit être insérée dans une enveloppe fermée précisant le numéro de référence de la consultation, l'intitulé du marché et la mention « **COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR** ».

4.4. Documents à fournir par le candidat retenu

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé **au seul candidat retenu** de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous :

- Attestation de vigilance en cours de validité ;
- Attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- Attestations d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- Justificatif de la qualité du signataire (délégation de signature, kbis)
- Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation ;

Si le candidat arrivé en tête du classement ne dispose pas des documents prouvant la régularité de sa situation administrative et fiscale, le marché pourra être attribué au candidat suivant au classement.

4.5. Calendrier prévisionnel de la consultation

Date d'envoi de la publicité	05/10/2026
Date limite de remise des offre	06/11/2026 à 12h
Notification	Novembre-décembre 2026